



# CONDITIONS RESTAURANT 2017-18



. Les tarifs proposés comprennent la location de la salle de 19h00 à minuit. Pour une arrivée avant 19h00, l'heure supplémentaire sera facturée 60€ et au-delà de minuit, un forfait de 350€ sera appliqué jusqu'à 3 heures (heure de fermeture du restaurant du Golf de Nantes). Cet horaire est applicable dans les conditions actuelles et peut être modifié en cas de force majeure.

. Si la prestation nécessite l'utilisation de la pergola sur la terrasse, un coût minimum de 350€ sera facturé selon la période.

. Le service est compris jusqu'à 60 personnes au-delà un coût de 90 € par tranche de 20 personnes sera facturé.

. Les personnes s'engagent à respecter les consignes concernant le bon fonctionnement du golf et du restaurant à savoir :

*Les jeux de ballons sont interdits dans l'enceinte du golf (toléré sur le parking).*

*Les chants et la musique ne sont pas acceptés l'après-midi*

*Il est strictement interdit de courir ou de monter sur le putting-green*

*Toute dégradation sera facturée.*

. Le client, ou à défaut, l'organisateur agissant en qualité de représentant du client est responsable de tout dommage, direct ou indirect, que lui-même ou les participants pourraient causer au cours de l'évènement

**. Des arrhes seront versés à la réservation et 1 mois avant l'évènement :**

A la réservation

450€ pour une prestation supérieure à 1500€

150€ pour une prestation inférieure à 1500€

1 mois avant l'évènement

50% du coût total estimé (y compris le premier versement) devra être versé.

En cas d'annulation les arrhes ne seront pas remboursés.

<b><u>. Droit de bouchon</u></b>	Champagne	+ 6,50€ par bouteille ouverte
	Vin	+ 4,50€ par bouteille ouverte

Les tarifs en vigueur sont déterminés pour l'année civile et modifiables au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année. Le Golf sera dégagé de toutes obligations au cas où un évènement de force majeure, ou de cas fortuit, surviendrait (grève, incendie, dégât des eaux).